



## Coûts d'utilisation des cartes de crédit

février 1999

- \* Modification des taux d'intérêt
- \* Faits et chiffres de fin d'année 1998

Ces données, en date du 31 décembre 1998, ont été colligées par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, à partir des renseignements fournis par les émetteurs de cartes de crédit.

Renseignements : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région :

Atlantique	Alison McDermott	(902) 426-9472
Québec	Claude Valiquette	(514) 283-7261
Ontario	Heather Mackenzie-Scott	(416) 973-5044
Prairies	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
Pacifique	Nicole LeMire	(604) 666-1404

Cette publication est disponible maintenant en direct à <http://strategis.ic.gc.ca/BC>  
(English version available)

### Avis au consommateur

février 1999

#### Modification des taux d'intérêt

Les taux d'intérêt ont connu un certain nombre de changements au cours des derniers mois. Toronto Dominion a réduit le taux d'intérêt de sa carte à faible taux Emerald, de 9,25 % à 8,99 %. American Express a augmenté le taux d'intérêt de sa carte Optima, lequel est passé de 16,95 % à 17,95 %. Ces deux modifications sont en vigueur depuis novembre 1998. Les taux d'intérêts varient présentement de 8,99 % à 12,90 % pour les cartes à faible taux, et de 17,50 % à 18,90 % pour les cartes ordinaires.

En outre, la carte Simpsons s'est ajoutée au portefeuille de La Baie et n'existe plus en tant qu'entité distincte. Ce changement est en vigueur depuis septembre 1998.

Le taux de la Banque du Canada, qui était de 5,5 % le 16 octobre 1998, est tombé à 5,25 % le 18 novembre 1998 et n'a pas bougé depuis. Cette baisse a eu pour effet d'augmenter de 12 points à 12,5 points l'écart entre le taux de la carte Visa ordinaire échantillonné par Industrie Canada et le taux de la Banque du Canada. L'écart entre le taux de la Banque du Canada et celui des cartes à faible taux se situe maintenant entre un minimum de 3,74 points et 7,65 points.

#### Faits et chiffres de fin d'année

Selon les estimations, il y a 54,2 millions de cartes de crédit<sup>1</sup> en circulation<sup>2</sup> au Canada, soit 2,31 cartes pour chaque Canadien âgé de plus de 18 ans. De ce nombre, 35,3 millions sont des cartes Visa ou MasterCard et 18,9 millions sont des cartes émises par des grands magasins, des pétrolières et d'autres émetteurs tels que American Express et Diner's Club/enRoute.

Le nombre total de cartes Visa et MasterCard en circulation est passé de 31,9 millions en 1997 à 35,3 millions en 1998. Ces cartes ont été utilisées pour plus de 1 001,1 millions de transactions en 1998. La valeur en dollars des ventes faites au moyen de Visa et MasterCard a augmenté d'environ 11 %, passant de 76,0 milliards de dollars en 1997 à 84,1 milliards de dollars en 1998. La valeur en dollars des transactions faites au moyen de Visa et MasterCard, y compris les avances de fonds, est passée de 84,3 milliards de dollars en 1997 à 93,9 milliards de dollars en 1998. Les soldes impayés des cartes MasterCard et Visa à la fin d'octobre 1998 s'élevaient à 23,9 milliards de dollars, en hausse par rapport à 20,5 milliards de dollars en 1997. La valeur moyenne des ventes effectuées à l'aide de Visa et MasterCard est passée de 82,50 \$ en 1997 à 90,0 \$ cette année.

---

1 Cette estimation comprend uniquement les cartes émises par les émetteurs de cartes Visa et MasterCard et les autres émetteurs énumérés dans ce rapport. Nous remercions ces établissements et l'Association des banquiers canadiens de leur aide dans la compilation de cette information.

2 La base d'estimation du nombre de cartes en circulation peut différer d'un émetteur à l'autre.

février 1999

## Visa et MasterCard (à compter du 31 décembre)

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter de la date de l'achat
<b>MasterCard</b>				
Banque de Montréal Régulière	0	18,40	23	x
De Base	0	15,40	19	x
Taux d'intérêt réduit - sur les achats au détail	15	12,90	23	x
-sur les avances en espèces/chèques MasterCard	15	8,90	23	x
Banque Nationale Régulière	0	18,40 <sup>3</sup>	21	x
Option économique	12	14,00	21	x
Taux réduit	30	9,25	21	x
Canada Trust	8 <sup>2</sup>	17,90	21	x
Or <sup>1</sup>	39	11,90	21	x
Coopérative de crédit du service civil	0	18,40	21	x
Niagara Credit Union	0	17,50	21	x
Taux réduit	25	9,25	21	x
Canadian Tire	0	18,90	21	x
<b>VISA</b>				
CIBC Régulière	0	17,50	24	x
Select Visa	29	9,90	24	x
Banque de Nouvelle-Écosse Régulière	8	17,50	21	x
Valeur Visa	29	9,25	25	x
Banque Laurentienne	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	24	9,50	21	x
Banque Royale Régulière	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Banque Toronto-Dominion Régulière	0	17,50	21	x
Carte Emerald	12 <sup>2</sup>	8,99	0	x
Desjardins Régulière	0	17,00	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Vancouver City Savings	0	17,50	21	x
<b>American Express</b>				
Standard	0	9,9 (6 mois) 14,95 (préférez) 18,25 (régulière)	21	x
Optima	15	17,95	21	x

<sup>1</sup> Puisque c'est une carte or, il faut avoir un revenu annuel minimum de 40 000 \$ pour y avoir droit.

<sup>2</sup> A certaines conditions, les frais peuvent être moindres ou éliminés.

<sup>3</sup> Les consommateurs, qui en raison de leurs cotes de crédit n'auraient normalement pas droit à une carte de crédit, peuvent avoir accès à une carte de crédit à taux plus élevé. Ce taux est révisé après deux ans.

# Coûts d'utilisation des cartes de crédit

4

## Autres cartes de crédit

février 1999

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Frais de paiement en retard	Intérêts calculés à compter	
					de la date de l'achat	de la date du relevé
Canadian Tire	--	28,8	30			x
Eaton	--	28,8	30			x
Home Card	--	28,8	30			x
Imperial Oil (Esso)	--	24,0	30	x	x	
La Baie *	--	28,8	25-30			x
Petro-Canada	--	24,0	30	x	x	
Sears	--	28,8	25-30			x
Zellers	--	28,8	25-30			x

\* La carte Simpsons a été intégré au porte-feuille de la Baie en septembre 1998 et n'existe plus individuellement.

## Cartes de paiement\*

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Pénalité annuelle pour retard/défaut de paiement (%)	Période de grâce (jours)	Pénalité calculée à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
American Express	55	30	30		x
Diners Club/enRoute	65	30	52-60		x
Irving Oil	--	24	25	x	

\* Dès le 31 décembre. Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

## Définitions

**Cartes de crédit** : Il s'agit de cartes qui accordent un crédit renouvelable. Il faut effectuer un paiement mensuel minimal.

**Cartes de paiement** : Il s'agit de cartes exigeant le paiement intégral du solde chaque mois.

**Frais** : Ceux-ci comprennent notamment les frais de transaction, les frais d'administration ou les frais d'adhésion annuels.

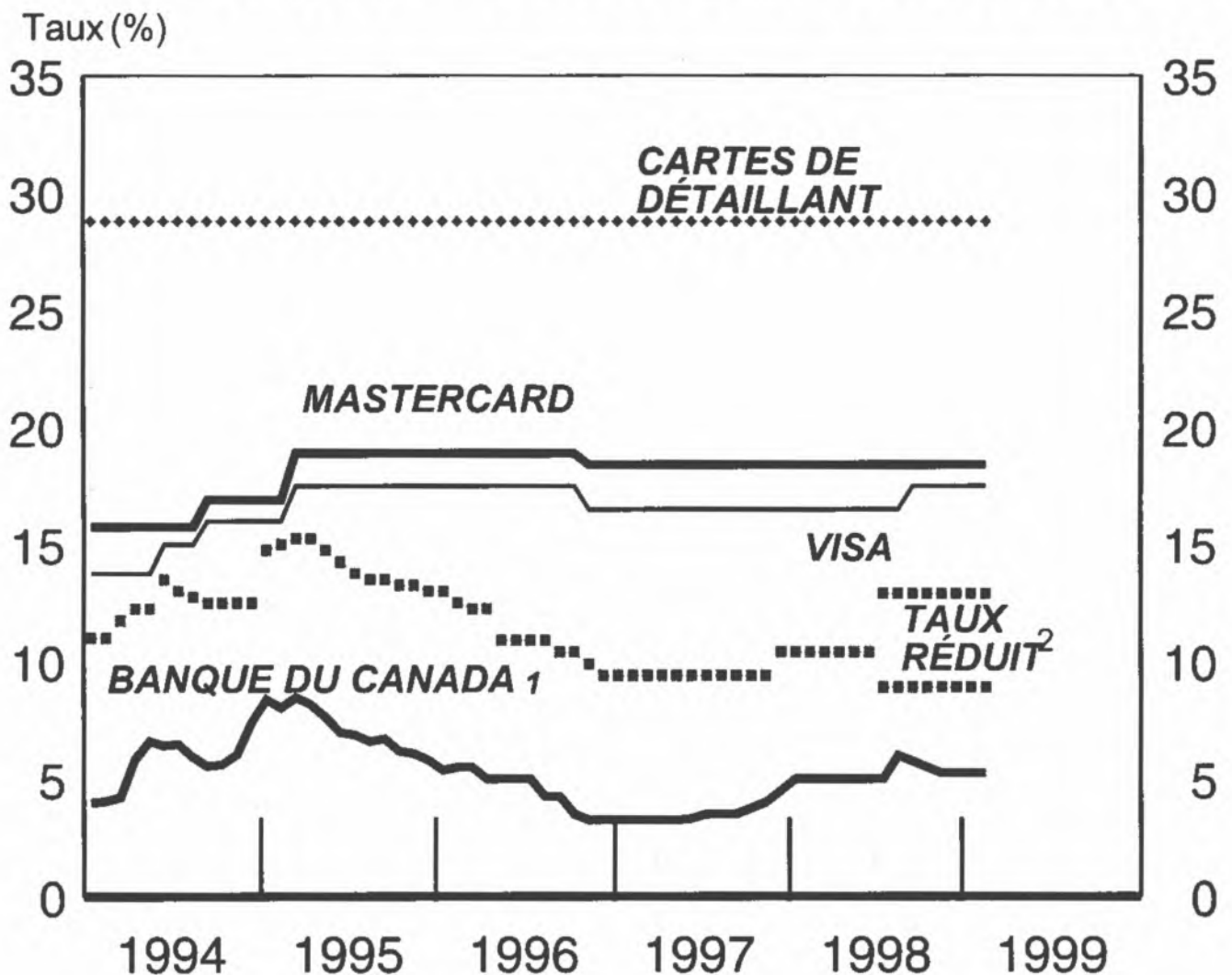
**Taux d'intérêt/pénalités** : Il s'agit du taux annuel nominal d'après lequel les intérêts ou les pénalités sont calculés.

**Période de grâce** : Il s'agit du nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement.

**Frais de paiement en retard** : Si le paiement mensuel minimum n'est pas réglé au plus tard à la date d'échéance, des frais de paiement en retard seront facturés.

février 1999

# TAUX DES CARTES DE CRÉDIT ET TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA



- Un émetteur de la carte Visa, un émetteur de la carte MasterCard et un émetteur d'une carte à taux réduit ont été sélectionnés à titre d'exemple. Les taux d'autres émetteurs de cartes peuvent varier.

1. Le taux de la Banque du Canada est le taux auquel les banques peuvent emprunter de l'argent auprès de la Banque centrale.

2. La carte à taux réduit sélectionnée à titre d'exemple est celle de la Banque de Montreal qui depuis juin 1998 offre un taux fractionné de 8.90% sur les avances espèces/chèques MasterCard et 12.90% sur les achats au détail au lieu de l'ancien taux de 10.4%.

## Conditions de paiement des cartes de crédit

Rappelez-vous les faits suivants et économisez :

### Cartes des banques, des sociétés de fiducie et des coopératives de crédit

- L'intérêt est imputé quotidiennement. Ainsi, vous économisez si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt sur les avances de fonds court à partir du moment où l'on emprunte jusqu'à ce que le solde soit payé en entier.
- Aucun intérêt n'est imputé sur les achats paraissant pour la première fois sur votre relevé si le solde entier est payé avant la date d'échéance.

*Et n'oubliez pas :*

- Lorsque le solde n'est pas réglé en entier avant la date d'échéance, l'intérêt est imputé quotidiennement à partir de la date d'inscription de l'achat jusqu'à la date du paiement intégral.

### Autres cartes de crédit

- Dans la plupart des cas, l'intérêt est moindre si, chaque mois, vous payez au moins la moitié du solde. Les grands magasins (sauf ceux du Québec) soustraient les paiements équivalents ou supérieurs à 50 pour cent du solde figurant sur le relevé avant de calculer l'intérêt. Par contre, au Québec, l'intérêt étant calculé quotidiennement, vous économisez donc si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt est composé. Ainsi, si vous n'effectuez pas de paiement un mois donné, le mois suivant, vous payez de l'intérêt sur le solde et l'intérêt. Par exemple, au taux mensuel de 2,4 pour cent, l'intérêt sur 100 \$ est de 2,40 \$. Si aucun paiement n'est effectué, l'intérêt, le mois suivant, sera calculé sur 102,40 \$ et sera donc de 2,47 \$.

### Cartes de paiement

- Irving Oil calcule les pénalités sur le solde impayé chaque jour.
- American Express et Diners Club/enRoute exigent que le solde soit acquitté à la réception du relevé. À défaut de paiement, un intérêt équivalant à 30 pour cent par année est appliqué au solde dû. Si le solde n'est toujours pas acquitté, la carte est annulée.